

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 9 Février 2017 à 18 H 30
au Grand Salon de l'Hôtel de Ville

AFFICHAGE INTÉRIEUR

Après information de Monsieur Michel HEINRICH, Député-Maire, la séance est ouverte sous sa présidence, en présence des Conseillers Municipaux :

Mesdames et Messieurs NARDIN, DEL GÉNINI, GRASSER, DEAU, ANDRÈS, JEANDEL-JEANPIERRE, CRAVOISY, PETIT, CANTÉRI, ADAM, VALENTIN, MORETTON, CROISILLE, EYMANN, PICARD, DUMONTIER, LIÉNARD, THIÉBAUT, JOURDAIN, FRANÇOIS, BRAUN, VIRY, COURTOIS, DENNINGER-ARNOUX, BEN OMRANE, RAFIKI, SCAGLIANI, PONS, MOINAUX, ABEL, BINAMÉ, ROBINOT, LEROY, LACOUR.

EXCUSÉS :

Mme SERIEYS
Mme NOËL
Mme MULLER
M. LABAT

Pouvoir à Mme DEL GÉNINI
Pouvoir à M. EYMANN
Pouvoir à Mme JEANDEL-JEANPIERRE
Pouvoir à M. GRASSER

ABSENT :

Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Anne DENNINGER-ARNOUX

➤ Le Procès-Verbal de la séance du 15 Décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Bon pour affichage le 17 Février 2017

Le Député-Maire,

Michel HEINRICH

En vertu de la délibération prise par le Conseil Municipal du 29 mars 2014, complétée par la délibération du 15 décembre 2016, autorisant Monsieur le Maire à traiter les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé :

⇒ À l'Établissement de tarifs (alinéa 2°) :

- Fixant les différents tarifs relatifs à la vente de boules de Noël proposées par le Musée de l'Image, dans le cadre de l'exposition « En forêt, des boules de Noël ... ».

⇒ À l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4°) :

- Avec la société Espace Création « PROLUDIC », pour l'aménagement d'une aire de jeux d'enfants, Allée des Cèdres.
- Avec Madame HOLLARD et Messieurs CASTELLANET, ARNOULD, BEAULIEU, HENRIOT, pour des prestations de services dans le cadre des Mercredynamiques et des activités d'éveil culturel.
- Avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal, pour le nettoyage des abribus du réseau de transport urbain « Imagine ».
- Avec la Maison des Jeunes et de la Culture de la Belle Étoile, pour la mise en place d'ateliers scientifiques au Planétarium en faveur des enfants scolarisés dans les écoles élémentaires d'Épinal pour l'année scolaire 2016/2017.
- Avec les sociétés GIAUME INDUSTRIE & RECHERCHE, LOGOSAPIENCE, LOGITUD, BERGER-LEVRAULT et INFORMATIQUE ET TECHNIQUE, pour la maintenance de différents logiciels informatiques.
- Avec la société WILLY LEISSNER, pour le remplacement de convecteurs à la Maison de la Communication Vosges Télévision.
- Avec les Pépinières Daniel SOUPE, pour la fourniture d'arbres pour la création d'aménagements paysagers pérennes sur la commune.
- Avec la société FONDASOL, pour des études géotechniques en vue de travaux de neutralisation des stations de traitement des eaux potables de La Vierge et de Dogneville.
- Avec l'entreprise LTBO ASCENSEURS, pour des travaux de rénovation et mise aux normes d'un ascenseur du bâtiment B du quartier de la Magdeleine sis rue du Général Haxo.

- Avec l'association ECTI, pour la réalisation d'une mission de préparation à l'insertion de demandeurs d'emploi.
- Avec la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne-Ardenne, pour la fourniture d'un service de paiement par internet.
- Avec la société QUALICONSULT, pour des missions de contrôles techniques relatives à l'accessibilité des Établissements communaux Recevant du Public.
- Avec la société CIRIL SA, pour l'acquisition d'un progiciel de gestion des activités scolaires et périscolaires.
- Avec Monsieur Cyril DOMINGER, graphiste, pour les travaux de réalisation du catalogue de l'exposition temporaire « Les ombres – Ombres chinoises et autres variations » au Musée de l'Image d'Épinal.
- Avec Monsieur Raphaël TEILLET, graphiste, pour la réalisation d'un nouveau concept de catalogue regroupant les différentes expositions, intitulé « Aventure » et destiné à la promotion du Musée de l'Image.
- Avec les sociétés LORRAINE BATIMENT SERVICE, PASSIV/HOME CONSTRUCTIONS, ATELIER BONNE, MENUISERIE HOUILLON, SARL GALLOIS, SARL BATY ELEC, SARL MULLER, SARL SOLVOSGES et la SARL P-I-D-C, pour des avenants aux marchés de travaux dans le cadre de la construction d'un espace de convivialité au Parc du Château.
- Avec Madame Sophie MONCHABLON, pour l'acquisition de meubles de cuisine.
- Avec le groupement CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DE LA MOSELLE / CAL-PACT SOLIHA, pour une mission de prévention et d'accompagnement pour l'animation et la mise en œuvre du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés des quartiers prioritaires de l'agglomération d'Épinal.
- Avec la société Charles HOUILLON, pour un avenant au marché de travaux d'assainissement, d'adduction d'eau potable et de reprise de branchements plomb, rue du Petit Chaperon Rouge.
- Avec les sociétés GUILLEBERT et BOLMONT VERTS LOISIRS, pour la fourniture de divers outillages pour l'entretien des différents espaces verts.

⇒ À l'Établissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux (alinéa 5°) :

- Au profit de Monsieur Jean-Jacques VENTE, pour la mise à disposition d'un appartement communal de type F4, sis 6, Avenue Victor Hugo.
- Au profit de Monsieur Stéphane HERVEUX, pour la mise à disposition d'un appartement communal de type F4, sis 2, Avenue Victor Hugo.

⇒ **À la création, modification ou suppression de régies comptables (alinéa 7°) :**

- Pour un avenant à l'acte de création de la régie de recettes du Musée de l'Image, fixant le montant de l'encaisse par le régisseur.
- Pour l'abrogation de la régie de recettes de la Cité de l'Image.

⇒ **À l'acceptation des dons et legs (alinéa 9°) :**

- Pour le don de quatre matrices d'impression provenant de la Maison Quantin à Paris, par l'association des Amis des Musées et de la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Épinal, destinées au Musée de l'Image.

⇒ **À l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 euros (alinéa 10°) :**

- Au profit de la société BY MY CAR, pour la vente d'un fourgon de marque FIAT DUCATO.

⇒ **Au règlement des honoraires d'avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts (alinéa 11°) :**

- Au profit de Monsieur Olivier CHARDOT, Géomètre-Expert, pour les règlements d'honoraires pour différents relevés :
 - o extraction de parcelles section BR et BP situées Faubourg de Poissompré.
 - o division de parcelles section AE 379, 412 et 411 et Section BD n°277 sises rue Côte Cabiche.
- Au profit de la SCP SYNERGIE AVOCATS, pour le règlement d'honoraires dans le cadre d'un litige en matière d'urbanisme.
- Au profit de la Société ALLEX S.A.S., pour le règlement d'honoraires dans le cadre de la procédure de mise en fourrière de véhicules en stationnement gênant ou abusif.

2 – DIRECTION GÉNÉRALE

Rapport de M. HEINRICH

2/1 – Conventions

2/1.1 – Convention d'objectifs avec l'Association Épicentre

Le Conseil Municipal a approuvé la convention d'objectifs avec l'Association Épicentre fixant les contributions de la Ville et de l'Association ainsi que les modalités d'organisation de diverses manifestations spinaliennes, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapports de M. HEINRICH

**2/1.2 – Convention avec l'Association
Épicentre pour l'organisation des braderies**

Le Conseil Municipal a approuvé la convention avec l'Association Épicentre relative à l'organisation des braderies spinaliennes, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**2/2 – Centre d'Études Juridiques – Prix Philippe
SÉGUIN**

Le Conseil Municipal a accordé le Prix Philippe Séguin, prix de la Ville d'Épinal, d'un montant de 200 €, aux meilleurs étudiants en licence de droit du Centre d'Études Juridiques d'Épinal, au titre des promotions 2014/2015 et 2015/2016.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapport de M. NARDIN

**2/3 – Approbation de la révision allégée du Plan
Local d'Urbanisme**

Le Conseil Municipal a approuvé la procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme avec pour objectif de permettre l'extension de la patinoire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3 – AFFAIRES TECHNIQUES

Rapports de M. CRAVOISY

**3/1 – Demandes de subventions auprès du Ministère
de l'Intérieur**

**3/1.1 – Demande de subvention auprès du
Ministère de l'Intérieur pour le programme de
travaux du groupe scolaire Paul-Emile Victor**

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès du Ministère de l'Intérieur, toute subvention dans le cadre de la réalisation du programme de travaux du groupe scolaire Paul-Emile Victor.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**3/1.2 – Demande de subvention auprès du
Ministère de l'Intérieur pour le programme de
travaux de la toiture du hangar sis rue Côte
Cabiche**

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès du Ministère de l'Intérieur, toute subvention dans le cadre de la réalisation du programme de travaux de la toiture du hangar situé rue Côte Cabiche.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapports de M. NARDIN

**3/2 – Convention de fourniture de sel de
dénégement avec le 1^{er} Régiment de Tirailleurs**

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec le 1^{er} Régiment de Tirailleurs, une convention relative à la fourniture de sel de dénégement.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**3/3 – Convention de prestation de service de
dénégement avec la société Q-Park**

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la Société Q-PARK, une convention relative au dénégement des parkings Clemenceau et Maréchal de Lattre de Tassigny.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapport de Mme CANTÉRI

3/4 – Convention de servitude avec ENEDIS

Le Conseil Municipal a approuvé une convention relative au passage en souterrain de deux réseaux d'électricité Haute tension Faubourg d'Ambrail, avec ENEDIS, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4 – AFFAIRES SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE

Rapports de M. HEINRICH

4/1 – Versement de subventions exceptionnelles aux associations sportives spinaliennes

Le Conseil Municipal a approuvé le versement de subventions exceptionnelles au profit des associations sportives spinaliennes suivantes :

- Club d'Aviron d'Épinal : 500 €
- Société d'Escrime Spinalienne : 800 €
- Les Scorpions Roller Hockey d'Épinal : 3.000 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4/2 – Conventions de partenariat sportif

Le Conseil Municipal a approuvé les conventions de partenariat avec Mademoiselle Lola LUCANI, Messieurs Mathieu BIAZZO, Gauthier KLAUSS et Matthieu PÉCHÉ, sportifs de haut-niveau, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ces dossiers.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4/3 – Convention de partenariat avec l'association Ambition Spinalienne Omnisports (ASO)

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat avec l'association Ambition Spinalienne Omnisports (ASO) pour la mise en place d'une plateforme d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle par le sport, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

M. Stéphane VIRY ne participe pas au vote

4/4 – Convention pluriannuelle avec le SAS Football Épinal

Le Conseil Municipal a approuvé la convention pluriannuelle avec le SAS Football Épinal relative aux modalités de remboursement de l'avance versée en 2016 au titre de la subvention 2017, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5 – ANIMATION ET PROMOTION

Rapport de Mme DEL GÉNINI

5/1 – Versement d'une subvention

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'accompagnement pour la mise à disposition d'une salle et de matériel au Centre des Congrès au profit de l'Association Des Amis de l'Italie (A.D.A.I.) pour l'organisation de la fête de la Befana, pour un montant de 1.317 € TTC.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapport de Mme DEL GÉNINI

5/2 – Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges relative à l'organisation du « forum des métiers agricoles et ruraux » qui s'est déroulé le samedi 4 février 2017, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

6 – AFFAIRES CULTURELLES

Rapport de M. PETIT

6/1 – Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC)

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Ville d'Épinal à la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC), et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Rapport de M. GRASSER

6/2 – Réalisation d'une copie de la statue de la Vierge à l'Enfant de la Basilique Saint-Maurice

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Conseil Municipal a autorisé l'association iconographique et cartophile d'Épinal à signer avec la Fondation du Patrimoine, une convention pour recueillir des fonds en vue de la réalisation d'une copie de la statue de la Vierge à l'Enfant sise à la Basilique Saint-Maurice d'Épinal, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

7 – AFFAIRES SOCIALES

Rapports de Mme DEAU

7/1 – Association Jeunesse et Cultures

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec le Conseil Départemental des Vosges et l'Association Jeunesse et Cultures, l'avenant n° 2 à la convention relative aux objectifs et au financement de la dite association pour la mise en place d'actions de prévention spécialisée.

M. Stéphane VIRY ne participe pas au vote

8 – PERSONNEL

8/1 – Convention relative à la Médecine Préventive

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Conseil Municipal a approuvé la convention avec la société Ensemble Pour la Santé Au Travail (EPSAT) pour la mise à disposition d'un service de médecine préventive, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante et tout document y afférent.